

Vieux papiers

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 29

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cet affreux carnivore dévorant une pauvre grand-mère avant de croquer une naïve fillette.

Sur le chemin que je parcours, pas trace de loups ; les enfants peuvent s'y promener sans crainte ; s'ils sont bien sages, ils arriveront chez leur grand-mère avec une galette intacte, à laquelle il ne manquera pas une seule grosseille. Voici justement une petite fille qui s'approche. Elle tient un bidon de lait. Nous faisons un brin de causette : elle vient de la laiterie où elle a fait une commission pour Malbout, qui demeure maintenant au Bois-Brûlé, humble maisonnette située à quelques pas d'un affluent de la Broye, que lui a légué un vieil oncle et où, renonçant, provisoirement du moins, à l'enclume, le maréchal de Poirel, cultive en paix son domaine — comme on dit dans la chanson, sauf qu'il a quelque peine à tempérer les grognements de deux anglais, toujours à se plaindre d'un déficit de nourriture. Ah ! si ces imbéciles savaient ce que leur vaudra leur goinfrerie, ils feraient volontiers maigre accueil aux abondantes pitances qui remplit de joie leur petit œil malicieux. Mais peut-être les cris de détresse qu'ils font entendre quand on veut les égorger viennent-ils moins de leur indifférence à ravitailler nos estomacs que de la manière peu aimable avec laquelle on les oblige à nous rendre ce service. Ils sont très susceptibles, ils se méfient chaque fois, inutilement du reste, puisque leur destinée est irrévocablement fixée de temps immémorial ; s'ils veulent avoir une raison d'être, il faut qu'ils finissent en saucisses et jambons, autrement pas la peine de venir au monde. Je discute avec Malbout sur le végétarisme. Comme tous les civilisés, il est sensible à la souffrance d'autrui et probablement rabrouerait le brutal qui enverrait son pied dans le dos d'une chèvre. Cependant, la nécessité inéluctable est là : il faut faire couler le sang pour vivre, puis à peu près comme le chien de Rabelais : briser l'os et sucer la substantifique moelle. Du reste, se demande-t-on ce que deviendrait cette pauvre humanité si, complétant la réforme américaine, non seulement les boissons spiritueuses seraient prohibées, mais aussi les rôtis, les ragouts, les sauces, les farces, les pâtés ! Et valait-il vraiment la peine de prêcher une doctrine si peu naturelle — si conforme aux lois de la nature. — N'est-ce pas tenter Dieu, le Créateur ! Malbout m'a déclaré avoir posé cette question au ministre de la paroisse, un jour qu'ils se sont rencontrés, non pas au prêche, mais à un banquet d'enterrement. L'homme d'église a paru un peu gêné, tout d'abord parce que l'occasion d'un tel entretien n'était pas bien choisi, mais surtout parce qu'il craignait que la conversation dérivât sur l'usage du vin, qui est un produit d'origine végétarienne. L'accord s'est vite fait du reste sur une formule générale, la seule digne d'être appliquée : user d'un peu de tout, n'abuser jamais. La seule digne, vous avez lu. Hélas ! comme toutes les injonctions, celle-ci reste plus volontiers une lettre qu'elle ne provoque un fait. Le maréchal de Poirel, qui m'a accompagné sur le chemin du retour, me quitte pour rentrer chez lui en m'affirmant que, malgré tout, la vie est belle pour un philosophe comme lui. Il ne demande pas à la quitter de sitôt, car si les grands problèmes discutés par la Société des Nations ne lui disaient pas grand-chose ce fameux seize mai où il s'agissait pour la Suisse de s'affilier à cette grandiose association, il reconnaît maintenant que tout est mieux allé qu'il ne le pensait et qu'à tout prendre, les citoyens suisses, — n'en déplaise à l'Argovien Hunziker, seraient bien fous de ne pas saisir toutes les occasions pour affirmer partout et non seulement au Conseil général que l'Helvétie trait sa vache et veut vivre en paix avec tout le monde, et si possible, chez elle.

Jean de la Cerjaulttaz.

Alors ! !.. — Un jeune homme a fait une chute et s'est blessé au bras, qu'il porte en écharpe.

— Alors, lui demande quelqu'un, comment cela vous est-il arrivé ?

— Je suis tombé sur un tas de sable.

— Vous étiez à motocyclette, à bicyclette, sans doute ?

— Non... à pied.

UN GRAND ARTISTE

BT votre fils ! Madame Plumeau ?

— Mon fils, Madame Croqui, eh bien, mon fils est un artiste, un grand artiste que tout le monde applaudit : un grand musicien

— Vous avez beaucoup de satisfaction avec lui, vous avez de la chance, Madame Plumeau.

— Oui, Madame Croqui, nous avons de la chance, d'autant plus qu'il n'est pas joueur... bien qu'il joue de plusieurs instruments ; j'entends qu'il ne perd pas son argent au jeu ; il est sérieux ; il ne boit pas et me rapporte la plus grande partie de ses appointements. Ce n'est pas pour me vanter, mais je peux dire que j'ai des raisons d'être fier de lui.

— C'est beau d'être un artiste.

— Oui, c'est beau, Madame Croqui, bien que ce soit à son père qu'en revienne le mérite. Son père, voilà un homme intelligent, un homme de tête, et avec cela modeste... comme moi qui peux prendre ma part des éloges qu'il mérite, car je l'ai secondé en toute circonstance par mes conseils. Les applaudissements vont à notre fils, chaque soir, mais c'est son père et moi timidement cachés dans l'ombre, oubliés, négligés, qui les méritons.

— Ah !

— Il n'y a pas de « ah ! » qui tienne Madame Croqui. Si notre fils est devenu un musicien de premier ordre, c'est parce que, dès sa plus tendre enfance, nous l'avons fait travailler dans ce but. Nous avons choisi nous mêmes sa vocation et nous en avons eu des frais, pour lui préparer un bel avenir, je ne vous dis que ça...

— Je veux bien vous croire.

— Du reste, vous allez comprendre comment nous nous y sommes pris pour donner à notre fils le goût de la musique plutôt que le goût de la pêche à la ligne, du camionnage ou de la tannerie.

Quand il est né, nous nous sommes demandé ce que nous en ferions.

Son parrain, qui a toujours eu des idées de grandeur, nous dit : « Je n'ai pas de conseil à vous donner, vous feriez de votre fils ce que vous voudrez, ça ne me regarde pas ; mais à votre place, moi j'en ferais un artiste musicien.

— Ça, c'est une bonne idée s'écria son père et, dès ce moment-là il creusa la question :

C'est-à-dire que nous l'avons creusée ensemble...

Quand notre fils eut trois ans, Monsieur Plumeau lui acheta son premier instrument de musique : un tambour.

— Pas possible !

— C'est comme je vous dis, Madame Croqui, notre fils a débuté à trois ans dans la partie... Son père lui avait dit : « Quand tu joueras bien du tambour, tu auras un autre instrument plus difficile ; il faut que tu suives toute la filière, si tu veux bien connaître ton métier.

Le gamin obtint rapidement un bon roulement.

Quand il eut quatre ans, son père, jugea qu'on pouvait lui acheter une toupie à musique...

— Ah ! c'est admirable.

— Oui, c'est admirable, et l'enfant faisait des progrès si étonnants qu'à cinq ans, on lui confia une trompette.

— C'est merveilleux !

— Oui, c'est merveilleux ; mais, ce qui est plus merveilleux encore c'est qu'à sept ans il recevait un sifflet, et son père lui dit alors : « Mon enfant, quand tu arriveras à imiter parfaitement le chef de gare qui donne le signal de départ à un train, tu apprendras à te servir d'un autre instrument ».

Quand notre prodige marcha sur ses huit ans, il connaissait le sifflet par cœur et il apprit à jouer de la trompe d'auto.

À 9 ans, il acheta lui-même un occarina ; à 15, un accordéon.

Aujourd'hui, Madame Croqui, le voilà employé au cirque et il vous joue de son accordéon aussi bien en faisant des sauts périlleux, que la tête en bas et les pieds en l'air.

— Vous êtes une mère heureuse, Madame Plumeau !

— Oui, mon fils me donne toutes les satisfactions et toutes les fiertés. Je vous le répète, c'est

un grand artiste : il joue de tous les instruments et si vous allez au cirque ce soir, vous l'entendrez jouer « Au clair de la lune » avec des grelots et sur des bouteilles...

La Patrie Suisse. — C'est un brillant fascicule d'actualités que le No 829 (1er juillet) de la « Patrie Suisse » : trente-six superbes gravures l'illustrent : départ du ballon « Helvetia » pour la Coupe Gordon-Bennet, XXVIIe Fête cantonale des chanteurs vaudois à Yverdon, Conférence de la Fédération des Eglises réformées de Suisse, Cent-treizième fête des Echarpes Blanches à Montreux, Inauguration du monument aux soldats morts à La Chaux-de-Fonds, exposition canine à Bâle, Fête des Fleurs à Genève, Vie Comptoir suisse et Ire Foire coloniale à Lausanne, exposition de boulangerie et de confiserie à Bâle, scènes de la vie alpicole dans les Alpes valaisannes ; toute a vie suisse de ces dernières semaines reflétée dans son vivant miroir : la « Patrie Suisse », si bien nommée. On trouve dans le même numéro d'intéressantes vues de la chapelle Saint-Martin à Rome, restaurée par Robert Schiess, un soldat de la garde pontificale. Les dames y trouveront une intéressante causerie de « Tante Rosalie » sur les « merveilles », cette délicieuse pâtisserie de la terre romande.

LE PÈRE GRISE

« Le père Grise ! » Voilà un ignoré pour toute la génération actuelle. Le père Grise, nous ont conté ceux qui l'ont connu, était un chansonnier populaire d'opinions très avancées pour son époque. Il parcourait le canton avec son violon et sa besace, bourrée d'exemplaires de ses chansons. Arrivé dans une ville ou dans un village, en plein place publique, il chantait ses « œuvres », en s'accompagnant de son violon, et les vendait ensuite à qui en voulait. Il était très populaire.

Le *Conteur* serait sincèrement reconnaissant à qui pourrait lui donner des détails sur l'origine et la vie du père Grise. Quand est-il né, où et quand est-il mort ?

BOITE AUX LETTRES

Mlle Bertha V., à Pompaples. — Oui, mademoiselle, le mot **funiculaire** vient du latin, de **funis** qui veut dire **câble** et de **culaire** qui signifie que l'on est assis — même étymologie pour **chaise curule**.

M. Parisod, à Villars-Ste-Croix. — Nous sympathisons avec vous à l'occasion de la mort de votre belle-mère, mais ce n'est pas une raison pour vous laisser abattre. Recherchez les distractions, essayez d'un changement d'air, prenez par exemple un air gai.

Mlle Viroflay, à Noville. — Nous ne vous conseillons pas de couper vos cheveux à la Ninon, il faut donner beaucoup de soins au devant de la chevelure et vous devez souvent vous faire rafraîchir le derrière.

VIEUX PAPIERS

NOUS avons retrouvé une vieille pièce officielle dont nous reproduisons le texte à l'intention des lecteurs du *Conteur*. Cette lecture ne manque pas d'intérêt :

Lettres d'Habitation

Accordées par les Nobles et Très-Honorés Seigneurs du Conseil des Soixante de Lausanne à Samüel Sebastian Raymond, Bourgeois du Chenit de l'Abbaye, lequel a été Receu en payant et a prêté serment dans l'Assemblée du 20e avril 1785. (Signé) *Boisot*.

Serment que doivent prêter les Habitans, contenant leurs obligations et les conditions sous lesquelles ils sont reçus.

Vous jurerez au nom du DIEU Vivant et Eternel, d'être loyal et fidèle à LL. EE. Nos Souverains Seigneurs de la Ville et République de Berne, comme aussi aux Très Honorés Seigneurs de Lausanne, de procurer de tout votre possible, leur bien, honneur, profit et utilité, et d'éviter le contraire ; de ne point enfreindre les Libertés et Franchises de cette Ville, autant que vous pourrez les connaître. Vous promettez aussi de vivre d'une manière chrétienne et conforme à notre sainte religion ; d'obéir aux ordres du Magistrat et en particulier de vous conformer aux ordonnances de Police, faites et à faire. Il ne vous sera permis d'amener aucun vin dans cette Ville et Messeillerie que du cru de la Messeillerie. Il ne vous sera permis non plus d'aller à la

Chasse, ni seul, ni en compagnie de Bourgeois, sans une expresse permission du Magistrat. Serez tenu de vous pourvoir incessamment d'Armes et Habits convenables pour le service du Souverain, conformément aux ordres de LL. EE. du Conseil de guerre. Si vous tombez dans quelque contravention, qui oblige le Magistrat à vous renvoyer de cette Ville, vous serez tenu d'obéir incessamment aux ordres qui vous seront donnés pour vous retirer, à peine d'y être contraint à vos propres frais, puisqu'ils ne vous reçoivent que jusqu'à leur bon vouloir et plaisir. Serez obligé, pendant votre séjour, de supporter les charges comme les autres Habitans. Serez obligé de prêter aide et secours à Messieurs les Dixeriers et aux autres gens d'Office, soit pour mettre la paix, soit pour arrêter les réfractaires ou autres qu'on voudrait réduire dans les prisons, lorsque vous en serez requis par eux, ainsi que les Bourgeois sont tenus de faire. Vous vous acquitterez des devoirs ci-dessous, comme vous désirez que DIEU vous fasse grâce et miséricorde à la fin de vos jours.

Quand il est permis de rire. — On est devant l'officier d'état-civil qui est en train de lire la formule solemnelle du mariage civil. Au même moment, l'époux qui se sent une envie irrésistible, de rire, éclate derrière son mouchoir.

— Voyons, voyons, lui dit l'officier, vous vous mariez ; ce n'est pourtant pas le moment de rire.

Glossaire des patois de la Suisse romande. — Dans une des dernières séances de l'Académie florimontane à Amey, M. le professeur Désormaux a présenté le premier fascicule du « Glossaire des patois de la Suisse romande ». Il trouve l'œuvre entreprise par les professeurs Gauchat, Jeanjaquet, Tappelet et Ernest Muret vraiment digne d'admiration. Plus d'une fois déjà, il a attiré l'attention de l'Académie sur cette entreprise magistrale. Il n'hésite pas à qualifier ce Glossaire de monument et de chef-d'œuvre, et trouve qu'il n'y a rien de pareil dans toute la dialectologie romane.

LE COUP A FAIRE

DES le matin de ce jour mémorable, Zélim avait été de mauvaise humeur. Braconnier plus qu'autre chose, notre homme s'était empressé d'aller voir si les pièges qu'il avait tendus la veille retenaient un gibier quelconque ; mais à son grand désappointement, aucun animal ne s'y trouvait.

Malgré ses allures farouches, Zélim n'était pas un tout à fait mauvais garçon. Dans le pays où chacun le connaissait, personne ne le croyait capable d'une trop mauvaise action ; cependant, il était préférable de se méfier de lui, de se tenir sur ses gardes.

De plus, Dame Nature, très généreuse à son égard, l'avait dans sa jeunesse, paré de toutes ses grâces et, homme mûr, taillé en hercule ; comme bien on pense, l'on craignait sa force. Malheureusement, dès le début de son existence, deux grands défauts le dominèrent à savoir : la paresse et l'amour de la dive bouteille, que ni les exhortations de ses proches, ni les admonestations du pasteur n'étaient parvenus à lui faire abandonner.

Journalier, sans cela, car il faut bien avoir un métier avouable, il prêtait le concours de ses bras solidement charpentés seulement lorsque la faim le talonnait de trop près. Mais, dès que sa bourse sonnait de la présence de quelques écus, il retournait à ses passions, célébrait dignement le dieu Bacchus auquel il avait fini par ressembler, tant son teint vermeil, son nez court et rond, ses grosses lèvres, sa barbe hirsute, rappelaient certaines images populaires de ce Silène trébuchant et joyeux.

Or, ce matin-là malgré un soleil radieux qui vous éclaboussait de clarté, malgré la fine rosée qui perlait au bout de chaque herbe, Zélim broyait du noir. Il y avait de quoi, en effet, puisque aucun gibier ne s'était laissé prendre et que, pour comble de malheur, sa bourse était plate, plus plate que le galet le plus usé de la rive. — Ah ! ce portemonnaie, quelle obsession ! Vide presque toujours, il était son véritable cauchemar et sauf dix sous, notre homme ne possédait plus rien.

— Bah ! grommela-t-il, il ne sera pas dit que

Zélim se laissera crever de soif, aujourd'hui ! Avec dix sous, je puis m'offrir un déci, cela suffira à m'éclaircir les idées et à me mettre un peu le cœur au ventre !

Ces paroles dites à haute voix, eurent pour effet de convaincre notre homme à user de ce moyen trompeur ; — bientôt Zélim quitta l'orée du bois pour se rendre à l'auberge. Dans le lointain, le village montrait entre les arbres des vergers, ses façades blanches et il était fort agréable à regarder, perdu ainsi, au milieu de ses terres. D'un bon pas, Zélim parcourut les méandres poussiéreux de la route cantonale ; après un quart d'heure de marche, il arrivait devant l'« Hôtel du Cheval blanc », dont l'enseigne ouvragée balançait l'énergique piaffement de son fougueux coursier. Sans hésiter, Zélim entra. Une accorte sommelière vint ; le déci commandé, notre homme se trouva en tête à tête avec le précieux liquide dans lequel tremblait un rayon de soleil.

Mais au fur et à mesure qu'il buvait, qu'il réfléchissait sur les vicissitudes de ce bas monde, les idées, loin de germer dans son esprit, semblaient, au contraire, le fuir. Tout hébété plutôt, il entendait vaguement dans la pièce voisine, le bruit sourd d'une conversation et, de temps à autre, le choc des monnaies.

— Que diable ! pensa-t-il, on en compte là-dessus, et tout à coup, il vit, par la porte entr'ouverte, poindre la panse arrondie du gros Monsieur Rober, le tenancier, suivi de Maître Grin, le boucher, bien connu dans la contrée. Ce boucher, tout le contraire des autres membres de sa corporation, était un homme grand, mais chétif d'apparence. Sous son bras, il tenait une volumineuse serviette et sans doute il était venu pour affaires. Du reste, bon acquiescent, il achetait lui-même le bétail dont il avait une connaissance parfaite.

Dans ce pays aux plantureuses prairies, les troupeaux bien nourris étaient riches en pièces superbes, c'est pourquoi, Maître Grin y venait souvent et ses occupations l'y retenaient fort tard. Ses transactions terminées, il aimait rejoindre, à pied, lorsque le temps le permettait, la gare et trouvait dans cette promenade au grand air un charme apaisant.

Lorsque les deux hommes pénétrèrent dans le débit, ils saluèrent Zélim, car ils connaissaient ce fainéant robuste, se plaisaient à le taquiner, à lui décocher des lazzi propres à réveiller sa conscience endormie.

— Que fait-on ? interrogeait le maître boucher, ça va ?

Zélim peu enclin aux confidences articula quelques phrases incohérentes et se tut.

— Un temps pareil, continuait Maître Grin, devrait te donner du courage, mon vieux Zélim, avec des bras comme les tiens, il y a moyen de faire quelque chose !

A ces sarcasmes, le buveur resta indifférent, puis les deux hommes reprirent leur conversation personnelle mais, avant de se quitter, Zélim entendit le maître boucher dire au tenancier :

A ce soir donc, préparez mon souper pour neuf heures !

Seul, maintenant, Zélim fixa plus que jamais son verre demi vide, rumina sa mauvaise humeur, tel un cheval mâche son mors. Alors des idées diaboliques prirent corps dans son esprit. Tout un plan audacieux s'élabora lentement ; un projet téméraire, digne des bandits de haute marque. Cela était vaoureux au début, mais devint, subitement extraordinairement clair, lorsque tout à coup, sa méditation fut interrompue par l'arrivée d'un autre consommateur du nom d'Alcide. Un caractère commun, la paresse, rapprochait les deux hommes ; aussitôt, le nouveau venu s'assit à côté de Zélim et tout de suite, la conversation s'anima.

Vive, haute, tonitruante, elle assourdissait de son vacarme les cloisons bien sèches de la salle qui en vibraient étrangement. Mais les deux hommes s'étant tout dit, en rien de temps, il semblait qu'un silence de plomb dût clore à jamais l'entretien.

C'est alors que Zélim, creusant toujours son même sabot, s'approcha très près de son cama-

rade et, tout bas, lui tint le confidentiel langage que voici :

— Alcide !... on est copain !... pas vrai ?... là-dessus pas d'erreur... Eh bien, mon vieux... demain, si tu le veux, nous serons riches, tous deux !

— Comment ? interrogeait Alcide en écarquillant la bouche aussi bien que les yeux.

— C'est très simple, poursuivait Zélim, j'ai un filon, un fameux filon, mais faut s'entendre si tu veux part à la miche ? — Ecoute, Alcide, voici les faits. Tu connais Grin, le boucher... tu le connais aussi bien que moi, il est ici, pour des achats, je viens de le voir ; alors voici ce que j'ai pensé. Son portefeuille, comme tu le sais est toujours bien garni de beaux billets. Ah ! certes, celui-là ne sait pas ce que c'est d'être fauché. Avant de quitter l'auberge, je l'ai entendu dire qu'il reviendrait souper, ici, à neuf heures. Souvent, il regagne seul la station de B... d'où il prend le train ; jusque-là il y a un bon bout, alors, tu vois ça d'ici, je le surveillerai et ce soir, au moment où il s'apprêtera à regagner son domicile, sans avoir l'air de rien, l'emboîte le pas derrière lui. Dans la forêt, un saut et je lui barbotte son portefeuille. Mais comme je t'ai fixé la place précise que j'ai choisie pour faire mon coup, si l'homme regimbe, je sais que tu es là, je te siffle, on le brusque un peu et le résultat est le même. Le coup fait, vivement on se trotte... ni vu, ni connu. Pense que le bourgeois est tout heureux de se trouver là en chair et en os.

(A suivre).

R. Crostand.

Théâtre Lumen. — « Secrets » ou « Confession d'une femme », tel est le titre du nouvel grand film artistique et dramatique en 6 parties que nous présente cette semaine le Théâtre Lumen. En outre, citons « Voyage mouvementé ! », comédie comique en 2 parties, avec le comique Monty Banks, acrobate autant qu'artiste. Enfin Ciné-Journal Suisse et Pathé-Revue. Dimanche 19, matinée dès 2 h. 30 ; tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30.

Royal Biograph. — Le programme de cette semaine du Royal Biograph est des plus variés et des plus divertissants : « La Rose de Paris » est un splendide drame réaliste en 4 parties, avec Mary Philbin. « Complainte indienne » est un petit drame du Far-West en 2 parties, très vivantes. « Femmes d'abord ! » est un gros succès de fou-rire en 2 parties. Ciné-Journal Suisse et Pathé-Revue.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne : PÉPINET - Gd-PONT



Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste

« Les Ifs » St-Roch, Lausanne Tél. 45.49

Se rend dans toutes les localités du canton.

AUX SEMEURS VAUDOIS transféré rue de l'Alc 13

Lausanne
Georges BALLY, Horticulteur grainier. — Semences pour jardins et champs. Spécialités : Rosiers tiges, belle collection et graines du pays.

PHOTOS Une belle photo est signée

MESSAZ & GARRAUX

14, Rue Haldimand — Lausanne — Téléphone 86.23

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS

Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits



Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne